Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis important

L'écoulement de nos miels contrôlés

La question de l'écoulement de nos miels contrôlés reste toujours la principale préoccupation des dirigeants de nos trois grandes fédérations suisses. Malgré de réitérées démarches auprès de nos Autorités fédérales (voir « Journale suisse d'Apiculture », décembre 1952, p. 344), malgré de nouvelles conférences entre dirigeants de nos fédérations et importateurs de miels et grossistes, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée à ce problème épineux et vital pour notre apiculture nationale.

Une conférence convoquée par le Département de l'Economie publique, section « Agriculture », qui s'est tenue à Berne le 4 mai dernier, n'a rien apporté de nouveau. A ce moment, il y avait encore à écouler en Suisse romande 75 000 kg de miel contrôlé. Sur notre insistance, une nouvelle conférence eut lieu le 17 août 1953, conférence dont le résultat laisse quelque espoir en ce qui concerne l'écoulement des stocks de la récolte 1952, l'écoulement des miels 1953, vu les faibles rendements, étant assuré.

Voici, traduit de l'allemand, un résumé du procès-verbal de cette dernière séance à laquelle étaient présents, outre les dirigeants de nos trois grandes fédérations, Mlle Dr Maurizio du Liebefeld ; G. Ardin, Section de l'importation et de l'exportation, Berne ; H. Lassen, Contrôle des prix, Berne ; G. Monetti, Département de l'agriculture du canton du Tessin ; E. Dettwiler, Union suisse des paysans ; R. Baur, Mercure A.G., Berne ; H. Krähenbühl, Kolonial E.G., Burgdorf ; E. Bischoff, Union USEGO, Olten ; Fr. Moser, V.O.L.G., Winterthur ; J. Kahn, Verband Schweiz. Konsumvereine, Bâle.

Le président oriente tout d'abord l'assemblée sur les négociations en cours concernant la requête adressée en mars 1951 au Département de l'Economie publique par les trois sociétés suisses d'apiculture. La demande d'une ristourne des droits de douane sur le sucre destiné au nourrissement des abeilles n'est plus à prendre en considération, le prix du sucre ayant baissé d'une façon sensible et la récolte de miel 1952 ayant été particulièrement bonne. Par contre, les difficultés d'écoulement des miels indigènes et plus particulièrement du miel du Tessin n'ont pas encore été surmontées. Dans la séance du 4 mai 1953 qui a été convoquée sur la demande des Sociétés d'apiculture et du Département de l'agriculture du canton du Tessin, toute cette question a été réexaminée. Il fut décidé de discuter de ce problème, une fois de plus, avec les représentants des importateurs avant que ne soit appliquée la prise en charge. Voici la situation telle qu'elle a été dépeinte par les représentants des sociétés d'apiculture et du commerce :

Grâce à la campagne publicitaire faite au cours de l'hiver 1952-1953 par les Sociétés d'apiculture et différentes maisons de commerce, il a été possible d'augmenter, d'une manière sensible, l'écoulement du miel indigène et de liquider totalement en ce qui concerne la Suisse alémanique et partiellement en ce qui concerne la Suisse romande, les stocks de la récolte 1952 et des années précédentes. Par contre, malgré un sérieux effort, les miels tessinois sont restés invendus.

En Suisse romande les stocks de miel, récolte 1952, sont estimés à 750 q. (principalement du miel de montagne), en Suisse italienne à 360 q. A cela viendra s'ajouter la récolte 1953 qui est estimée à 400-450 q. pour le Tessin. En Suisse alémanique et en Suisse romande, à part quelques exceptions, la récolte de cette année est des plus modestes.

Les représentants du commerce (*M. Bischoff,* Union USEGO, Olten, et *M. Kahn,* Verband Schweiz. Konsumverein, Bâle) déclarent *qu'ils s'intéressent à l'achat de grandes quantités de miel au prix de Fr. 6.– le kg (récolte 1952) et demandent aux apiculteurs de la Suisse romande et alémanique de leur adresser immédiatement des échantillons.* Du côté des organisations de vente (VOSB) ont fait remarquer que le miel a été acheté aux apiculteurs au prix de Fr. 6.20 (prix de revient Fr. 6.30) et qu'il leur serait impossible, sans subir de grandes pertes, de le céder au prix de Fr. 6.– le kg.

Etant donné la faible récolte de cette année, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, il existe de bonnes perspectives d'un écoulement total des stocks. Mais malheureusement, il n'en est pas de même pour les miels tessinois ; ceux-ci, vu leur goût particulier, trouvent difficilement preneur. Le président constate que tous les efforts faits jusqu'ici pour favoriser l'écoulement de ces miels sont restés sans effet. Il semble dès lors que seules des mesures édictées par les autorités seraient à même d'améliorer cette situation. Les représentants du commerce attirent l'attention sur le fait qu'une partie des miels tessinois devrait pouvoir être absorbée par l'industrie qui à elle seule utilise les 3/5 des importations de miel étranger dont le volume atteint 1000 à 1200 t. par année. Dès lors, la prise en charge de ces miels par le commerce seul ne saurait entrer en ligne de compte, aussi toute cette question devrait-elle être discutée avec les organisations des fabricants. Si cette nouvelle perspective devait être vaine, il ne resterait plus qu'à présenter au chef du Département fédéral de l'Economie publique la proposition de prise en charge.

APICULTEURS

qui avez du miel à vendre adressez vos offres avec échantillons aux maisons suivantes, **récolte 1952 Fr. 6.– le kg., récolte 1953 Fr. 6.20 le kg.**

Merkur A.G., Berne
Kolonial E.G., Burgdorf

Union USEGO, Olten
V.O.L.G., Winterthur
Verband Schweiz. Konsumvereine, Bâle

APICULTEURS

qui n'avez pas de miel et qui désirez satisfaire votre clientèle, pensez à ceux qui en ont. Adressez-vous à la

Fédération laitière à Sion
Fédération agricole à Delémont

qui disposent encore de stocks importants de miel contrôlé de toute première qualité.

APICULTEURS

Respectez les prix officiels
vos miels sont de qualité et la qualité se paye.

Le secrétaire de la S.A.R. :
P. ZIMMERMANN.

Marché du sucre

La convention sucrière mentionnée dans notre dernier rapport a donc été réalisée à fin août. Mais elle doit être ratifiée par le 70 % de tous les gouvernements qui y ont participé et il est douteux que cette majorité soit trouvée.

Entre temps se prépare en Europe une récolte en betteraves à sucre qui, favorisée par un temps idéal depuis mi-août à ce jour, aura une grande teneur en sucre, facteurs qui vont sans doute exercer une forte pression sur les prix du sucre. Les prix de cette denrée à l'intérieur du pays ont de ce fait déjà commencé à s'effriter. Il est seulement regrettable que les apiculteurs suisses ne puissent, en règle générale, profiter de ces fléchissements de prix qui ont souvent lieu en septembre-octobre avec l'approche des nouvelles récoltes en Europe.

Vétérans

Avis à Messieurs les présidents de sections

Les vétérans de vos sections qui sont proposés comme jubilaires (35 et 50 ans de sociétariat de la S.A.R.) doivent être annoncés au 15 décembre 1953.

L'inscription implique les renseignements suivants : Matricule No, nom et prénom, adresse, date d'entrée et mutation d'une section à une autre évitent des correspondances.

Merci d'avance

Louis LOUP, Fleurier.

Balances

Les détenteurs des balances S.A.R. qui ont décidé d'acheter ces appareils, aux prix fixés lors de notre passage à leur rucher, sont

invités a en effectuer le versement au compte des chèques postaux II 1480 ; M. Marcel Soavi, Gingins.

Le préposé au Service des pesées : L. L.

A propos des concours de ruchers

La Société romande d'apiculture qui depuis de nombreuses années organise ses concours de ruchers constate et regrette qu'actuellement ces joutes pacifiques n'intéressent pas un plus grand nombre d'apiculteurs.

Certaines régions, où l'apiculture est prospère, désignées par le sort pour le concours paraissent indifférentes ou veulent ignorer les concours de ruchers. Et pourtant l'on sait qu'il y existe bon nombre d'apiculteurs dignes de ce nom et capables de présenter un rucher. A quoi faut-il attribuer ce désintéressement ? Pourquoi ne veut-on pas affronter le concours ? Serait-ce la crainte de se présenter au jury ou pense-t-on qu'on en sait assez et qu'on peut fort bien se passer de concourir ? Peut-être existe-t-il une autre cause à ce désintéressement ; nous ne le savons. Il est vrai que nos concours de ruches n'offrent rien de spectaculaire. Pourtant ces joutes pacifiques sont fort intéressantes, passionnantes même. C'est l'occasion pour l'ami des abeilles de se mesurer avec des collègues dont le but est le même, dont la passion est semblable. Présenter son rucher, son matériel, ses installations c'est quelque chose ; mais se montrer à la hauteur devant la ruche ouverte, manier les rayons avec aisance, faire voir ce que l'on sait, ce que l'on remarque, dire ce qui se passe dans la colonie, en un mot l'analyser est chose plus compliquée, et pourtant n'est-ce pas l'essentiel ? L'apiculteur ne doit-il pas ouvrir une colonie d'abeilles comme il ouvre son livre préféré pour en pénétrer tous les secrets.

Le concours de ruchers n'offre-t-il pas à celui qui désire savoir et savoir davantage l'occasion de se mesurer ? Ne permet-il pas à l'apiculteur de s'entretenir avec des maîtres, de perfectionner, d'améliorer sa façon de travailler, en un mot de progresser, de devenir véritablement le « maître des abeilles » comme le disait si justement Maeterlinck. Quand l'homme a pénétré et compris la vie des abeilles, il en devient le maître : il voit tout, il comprend tout, il fait ce qu'il veut et en obtient ce qu'il demande, pourvu que sa demande se soumette à leurs vertus et à leurs lois. Le concours de ruchers n'est pas fait pour des concourants jaloux des aptitudes de leurs collègues plus habiles ; il a été créé pour permettre à ceux qui ne le sont pas encore de le devenir. Et dans le domaine apicole qui peut dire qu'il sait tout, qu'il est maître ? Se perfectionner, améliorer ses méthodes, tel doit être le but unique de l'apiculteur qui se présente pour le concours. Le jury passé, il sait où il en est et a la possibilité de combler les lacunes constatées, de réparer les erreurs commises.

Ainsi compris le concours de ruchers conservera toute sa valeur et sans aucun doute pourra à l'avenir contribuer à faire aimer et pro-

gresser une vocation, un art, le mot n'est pas trop fort, qui apportera à celui qui s'y est voué des satisfactions nombreuses et inestimables. Ces quelques réflexions nous sont dictées par les constatations faites souvent et cette année, en particulier ; aussi, afin d'intéresser nos jeunes apiculteurs et de leur aider à se préparer en vue des futurs concours de ruchers, nous nous proposons de présenter, dans les numéros prochains de notre Journal suisse d'apiculture, un certain nombre de questions dont ils chercheront les réponses.

Que ceux qui s'intéressent à notre idée posent eux-mêmes des questions auxquelles nous répondrons. *Réd.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1953

Septembre a été jusqu'ici de toute beauté : journées magnifiquement ensoleillées, sans un nuage, nuits chaudes nous ont rappelé ce qu'auraient pu être juillet et le début d'août. Ce temps superbe a été éminemment propice aux retardataires. Il a permis à leurs abeilles d'emmagasiner en bonne place les provisions données, favorisé la reprise de la ponte et la récolte de pollen de réserve. (Il y a dans les ruches visitées ces jours de magnifiques couronnes de pollen frais entourant le nid à couvain ; quelle richesse pour le printemps.) Il est cependant arrivé que le nourrissement, rendu très difficile par l'absence complète de récolte, n'a même pas réussi à faire reprendre la ponte ; certaines reines âgées ont été absolument réfractaires et les populations de ces colonies ne sont généralement pas très fortes.

Malgré ce regain d'activité dû au nourrissement, le travail au rucher ne se faisait pas sans de grandes difficultés ; les visites des colonies n'étaient possibles que le soir et pendant quelques courts instants seulement, sinon les pillardes étaient aux aguets et par légions se faufilaient entre les rayons de la ruche ouverte. Si la quantité de sirop donnée le soir n'avait pu être emmagasinée au cours de la nuit, une agitation fébrile au trou de vol ne cessait de la journée et alors, malheur à la ruche qui se laissait surprendre : en quelques heures, elle était liquidée et sa population réduite à néant. Une fois de plus, nous avons constaté qu'il ne faut pas forcer les rations et qu'il vaut mieux donner un ou deux soirs de plus que de courir le risque que tout ne soit pas absorbé de la nuit.

Avec octobre, tout doit ou devrait être terminé au rucher. Déjà les nuits longues et froides incitent nos abeilles à se resserrer, aussi les retardataires feront-ils bien de ne pas tarder à procéder aux dernières opérations de la mise en hivernage : Enlever les nourrisseurs métalliques qui provoquent de la condensation par temps froid et de l'humidité dans les ruches.